

# FORMATION DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AGENTS DES SERVIVES HOSPITALIERS

**Nom de l'établissement employeur :** .....

Prénom et nom du responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : ..... @ .....

## **Coordonnées de l'agent :**

### **Formation ouverte à tous sans condition.**

- ASH exerçant leurs fonctions en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé :
  - Personnel en poste en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD public ou privé)
  - Personnel en poste en service d'aide à la personne au domicile (SAAD public ou privé)
  - Personnel en poste en établissement de santé (public ou privé) dans des unités de soins pour personnes âgées type USLD

Madame  Monsieur

NOM de naissance : ..... NOM d'usage : .....

Prénom : ..... Autres prénoms : .....

Né(e) le : ...../...../..... Département de naissance : .....

Commune ou pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : ..... @ .....

**Session 70 heures :** \* du lundi 23 au vendredi 27 février 2026 \* du lundi 9 au jeudi 12 mars 2026

\*le jeudi 2 avril 2026

Fiche d'inscription à retourner avant le 17 février 2023 avec la copie de la carte d'identité de l'agent.  
Une attestation de suivi des quatre modules de formation (70h) sera délivrée aux participants concernés.

**Financement :** Vous pouvez vous rapprocher de votre OPCO et/ou de l'ANFH.

Vous vous engagez à prendre en charge les frais de formation s'élevant à 1050 euros.

Date : .....

Signature et cachet de l'employeur

## DÉTAIL DE LA FORMATION

Mettre en place une formation courte, destinée au personnel en poste dans les établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile, les établissements de santé, pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle) sous la responsabilité du personnel d'encadrement et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à ces personnels de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant.

## DÉTAIL DE LA FORMATION

70 heures de formation en présentiel réalisés en deux ou trois séquences maximum, le dernier jour de formation devant être réalisé à distance des précédentes séquences sous forme de retours d'expérience d'une journée.

### Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h30)

- Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés).
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.

### Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (17h30)

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne
- La relation avec la personne avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel.

### Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

- La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19
- Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage des mains
- La prévention des chutes.

### Module 4 : Aider à la réalisation des soins auprès d'une personne âgée (21 h) + journée bilan (7h)

- Préalables aux soins : critères de qualité de soin ;
- Respect/intimité dans les soins ;
- Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne ;
- Ergonomie : gestes et postures ; La transmission des informations